Conditions générales de vente READY FOR TAKEOFF

1. PRESENTATION

READY FOR TAKEOFF est un organisme de formation professionnelle dont le siège social est établi 119, rue des glaises 92160 ANTONY (France). READY FOR TAKEOFF développe, propose et dispense des formations en présentiel, des formations ouvertes et à distance en mode E-learning

READY FOR TAKEOFF réalise également des études et du conseil opérationnel aux entreprises (l'ensemble des prestations READY FOR TAKEOFF étant ci-après dénommée « l'Offre de services READY FOR TAKEOFF» ou « l'Offre de services»).

2. OBJET

Les présentes conditions générales de vente (ci-après les « CGV ») s'appliquent à toutes les Offres de services READY FOR TAKEOFF relatives à des commandes passées auprès de READY FOR TAKEOFF par tout client professionnel ou particulier (ci-après « le Client »).

Le fait de passer commande implique l'adhésion entière et sans réserve du Client aux présentes CGV. Toute condition contraire et notamment toute condition générale ou particulière opposée par le Client ne peut, sauf acceptation formelle et écrite de READY FOR TAKEOFF, prévaloir sur les présentes CGV et ce, quel que soit le moment où elle aura pu être portée à sa connaissance. Le fait que READY FOR TAKEOFF ne se prévale pas à un moment donné de l'une quelconque des présentes CGV ne peut être interprété comme valant renonciation à s'en prévaloir ultérieurement.

Le Client se porte fort du respect des présentes CGV par l'ensemble de ses salariés, préposés et agents.

Le Client reconnaît également que, préalablement à toute commande, il a bénéficié des informations et conseils suffisants de la part de READY FOR TAKEOFF, lui permettant de s'assurer de l'adéquation de l'Offre de services à ses besoins.

3. ETUDE ET CONSEIL OPERATIONNEL

Toute prestation d'étude et de conseil opérationnel fait l'objet d'une proposition commerciale et financière établie par READY FOR TAKEOFF. En cas d'acceptation par le Client, un acompte minimum de 30% du coût total de la prestation sera versé par le Client.

Le prix de la prestation est révisable annuellement par application de la formule de révision visée au 7.2.3 ci-après.

Pour la réalisation des missions d'études et de conseil opérationnel, READY FOR TAKEOFF facture le temps des consultants consacré à la mission, soit en fonction d'un prix par jour d'intervention, soit au forfait.

Les frais techniques et logistiques liés à l'exécution de la mission sont à la charge du Client et ne sont en aucun cas inclus dans les honoraires. Sauf indication contraire dans la proposition, ces frais sont facturés à leur prix coûtant augmenté des frais de gestion évalués forfaitairement à 5%.

4. FORMATIONS EN PRESENTIEL

4.1 Formations intraentreprise

4.1.1 Descriptif
Les dispositions du présent article concernent des formations intraentreprise développées sur mesure et exécutées dans les locaux de READY FOR TAKEOFF, du Client ou dans des locaux mis à disposition par le Client.

4.1.2 Conditions financières
Toute formation intraentreprise fera préalablement l'objet d'une proposition commerciale et financière par READY FOR TAKEOFF. Sauf disposition contraire dans la proposition READY FOR TAKEOFF, un acompte minimum de 30% du coût total de la formation sera versé par le Client.
Le prix est révisable annuellement par application de la formule de révision visée au 7.2.3 ci-après

5 FORMATIONS E-LEARNING

5.1 Descriptif

Le E-learning consiste en la dispensation de formations ouverte et à distance par l'utilisation de modules de formation dans un espace électronique sécurisé.
Dans le cadre du E-learning, READY FOR TAKEOFF consent au Client :

- l'ouverture de clés d'accès au service de la plateforme LMS de READY FOR TAKEOFF, au profit de l'utilisateur final (l'Utilisateur), défini comme toute personne physique titulaire d'un compte d'ouverture de session utilisateur lui permettant d'accéder au(x) module(s)
- pendant une période de 1 (un) mois à compter de l'accusé de réception de l'e-mail de confirmation d'accès adressé par READY FOR TAKEOFF, période à l'issue de laquelle l'accès sera désactivé ;
- le droit d'accéder au(x) module(s) objet de la sélection opérée par le Client ;
- la faculté pour le Client d'obtenir une évaluation en amont et en aval du parcours de formation de l'Utilisateur ;
- la mise à disposition au profit du Client d'un compte-rendu permettant d'assurer une traçabilité complète de la formation (« reporting »).

5.2 Test préalable et pré-requis techniques

Le cas échéant, un test préalable sera effectué avant la signature du bon de commande entre READY FOR TAKEOFF et un représentant habilité du Client qui s'assurera de la compatibilité permanente de son environnement technique, quelles que soient les évolutions que celui-ci pourrait connaître, avec la plateforme LMS de READY FOR TAKEOFF; il ne pourra pas se prévaloir, ultérieurement au test préalable, d'une incompatibilité ou d'un défaut d'accès au(x) module(s).

5.3 Accès au(x) module(s)

A réception du bon de commande signé, READY FOR TAKEOFF transmet à l'adresse électronique de l'Utilisateur un identifiant (« Login ») et un mot de passe lui offrant un droit d'accès au(x) module(s) objet de la sélection du Client.
Sauf dispositions contraires, une facture est établie et adressée au Client dès la création par READY FOR TAKEOFF des codes d'accès permettant l'accès au(x) module(s).
Aucune annulation de la commande ne pourra être acceptée à compter de la date où l'Utilisateur aura fait usage de l'identifiant et du mot de passe lui permettant d'accéder à la plateforme LMS de READY FOR TAKEOFF.

5.4 Durée de l'accès au(x) module(s)

Sauf dispositions particulières expressément acceptées par READY FOR TAKEOFF, les droits d'utilisation du ou des module(s) accessible(s) sur la plateforme LMS de READY FOR TAKEOFF sont concédés pour :
- une durée de 1 (un) mois à compter de l'ouverture des clés d'accès au service de la plateforme LMS de READY FOR TAKEOFF.
- un nombre défini d'Utilisateurs
- la version disponible du ou des module(s) E-learning de READY FOR TAKEOFF à la date d'acceptation de la commande par READY FOR TAKEOFF.

5.5 Périmètre des Utilisateurs

Sauf conditions particulières expressément acceptées par READY FOR TAKEOFF visant notamment le cas de sociétés affiliées au sein d'un groupe de sociétés, les droits d'utilisation du ou des module(s) sont concédés au seul Client signataire du bon de commande.

5.6 Droit d'usage personnel

L'identifiant et le mot de passe, livrés par voie électronique à l'Utilisateur, sont des informations sensibles, strictement personnelles et confidentielles, placées sous la responsabilité exclusive du Client. A ce titre, ils ne peuvent être cédés, revendus ni partagés.

Le Client se porte garant auprès de READY FOR TAKEOFF de l'exécution de cette clause par tout Utilisateur et répondra de toute utilisation frauduleuse ou abusive des codes d'accès. Le Client informera sans délai READY FOR TAKEOFF de la perte ou du vol des clés d'accès.
En cas de violation de la clause d'inaliénabilité ou de partage constatés des clés d'accès, READY FOR TAKEOFF se réserve le droit de suspendre le service, sans indemnité, préavis, ni information préalable.

5.7 Caractéristiques du ou des module(s) de formation en ligne
Sauf conditions particulières expresses, chaque module de formation est disponible en francais et figure dans le catalogue E-learning publié par READY FOR TAKEOFF et fait l'objet d'une fiche descriptive disponible dans le Catalogue.
La durée de formation est donnée à titre indicatif.
READY FOR TAKEOFF se réserve la faculté de modifier le(s) module(s) de formation proposés sur sa plateforme LMS, tant dans leur organisation générale, que dans leur nature et leur contenu sans que cette modification ouvre droit à indemnité au profit du Client.

READY FOR TAKEOFF pourra fournir, à la demande du Client, tout justificatif informatique retraçant l'inscription et le suivi de la formation à distance effectuée.

5.8 Garanties de READY FOR TAKEOFF

READY FOR TAKEOFF s'engage à tout mettre en œuvre pour permettre l'accès à sa plateforme LMS, 7 jours sur 7, 24 heures sur 24, pendant la durée des droits d'utilisation du ou des module(s), sauf panne éventuelle ou contraintes techniques liées aux spécificités du réseau Internet.
Le Client s'engage à informer READY FOR TAKEOFF dans un délai de 24 heures à compter de la découverte d'un dysfonctionnement technique.
READY FOR TAKEOFF fera ses meilleurs efforts pour que la plateforme LMS fonctionne de manière fiable et continue. Toutefois, le Client reconnait que nul ne peut garantir le bon fonctionnement du réseau internet.
Dans l'hypothèse d'une interruption de service par READY FOR TAKEOFF liée à une intervention de maintenance corrective, READY FOR TAKEOFF mettra tout en œuvre pour remédier au dysfonctionnement dans un délai de 24 heures ouvrées. Passé ce délai, READY FOR TAKEOFF prolongera l'accès du ou des module(s) au profit des Utilisateurs pour une période correspondant à celle de l'indisponibilité.

En cas de maintenance évolutive de sa plateforme LMS, READY FOR TAKEOFF pourra également interrompre temporairement l'accès. READY FOR TAKEOFF s'efforcera alors de limiter le temps d'interruption du service et s'efforcera d'en avertir préalablement le Client. Ce dernier s'engage à ne pas réclamer d'indemnités ni de dommages et intérêts à READY FOR TAKEOFF. READY FOR TAKEOFF prolongera l'accès du ou des module(s) au profit des Utilisateurs pour une période correspondant à celle de l'indisponibilité.

5.9 Non-conformité ou anomalies constatées par le Client sur les module(s)

Par « non-conformité » on entend le défaut de concordance entre le ou les module(s) livré(s) et le bon de commande signé par le Client.

Par « anomalie » on entend toute panne, incident, blocage, dégradation des performances, non-respect des fonctionnalités définies à la documentation mise à la disposition du Client et des Utilisateurs sur le site www.learn.beedeez.com, empêchant l'utilisation normale de tout ou partie du ou des module(s).

READY FOR TAKEOFF ne garantit pas le fonctionnement ininterrompu et sans erreur du ou des module(s).

Toute réclamation portant sur une non-conformité ou une anomalie du ou des module(s) livré(s) par rapport à la documentation précitée doit être formulée par écrit dans les 8 (huit) jours suivant la livraison des clés d'accès au(x) module(s). Il appartiendra au Client de fournir toute justification quant à la réalité des anomalies ou non-conformités constatées. Seule READY FOR TAKEOFF peut intervenir sur le(s) module(s). Le Client s'abstiendra d'intervenir lui-même ou de faire intervenir un tiers à cette fin.

5.10 Assistance téléphonique
READY FOR TAKEOFF met à la disposition de l'interlocuteur contractuellement désigné par le Client, une assistance téléphonique joignable de 9 heures à 18 heures aux jours ouvrés.

L'assistance téléphonique est destinée à identifier le dysfonctionnement et, en fonction de la difficulté rencontrée, soit à apporter une réponse immédiate, soit à préciser le délai dans lequel la réponse sera donnée. Si le défaut incombe à READY FOR TAKEOFF, cette dernière s'engage à tout mettre en œuvre pour le résoudre ou apporter une solution de contournement acceptable dans les meilleurs délais
Aucune maintenance sur site n'est prévue.

6. DISPOSITIONS COMMUNES AUX FORMATIONS

6.1 Documents contractuels
L'attestation de participation est adressée après la formation.
Une attestation de présence pour chaque partie peut être fournie sur demande.

6.2 Règlement par un OPCO
En cas de règlement par l'OPCO dont dépend le Client, il appartient au Client d'effectuer la demande de prise en charge avant le début de la formation auprès de l'OPCO. L'accord de financement doit être communiqué au moment de l'inscription et sur l'exemplaire de la convention que le Client retourne signé à READY FOR TAKEOFF. En cas de prise en charge partielle par l'OPCO, la différence sera directement facturée par READY FOR TAKEOFF au Client. Si l'accord de prise en charge de l'OPCO ne parvient pas à READY FOR TAKEOFF au premier jour de la formation, READY FOR TAKEOFF se réserve la possibilité de facturer la totalité des frais de formation au Client.

6.3 Annulation des formations en présentiel à l'initiative du Client
Les dates de formation en présentiel sont fixées d'un commun accord entre READY FOR TAKEOFF et le Client et sont bloquées de façon ferme.
En cas d'annulation tardive par le Client d'une session de formation planifiée en commun, des indemnités compensatrices sont dues dans les conditions suivantes :
· Report ou annulation communiqué au moins 30 jours ouvrés avant la session : aucune indemnité.
· Report ou annulation communiqué moins de 30 jours et au moins 15 jours ouvrés avant la session : 30% des honoraires relatifs à la session seront facturés au Client
· Report ou annulation communiqué moins de 15 jours ouvrés avant la session : 70% des honoraires relatifs à la session seront facturés au Client.

7. DISPOSITIONS APPLICABLES A L'ENSEMBLE DE L'OFFRE DE SERVICES READY FOR TAKEOFF

7.1 Modalités de passation des Commandes
La proposition et les prix indiqués par READY FOR TAKEOFF sont valables deux (2) mois à compter de l'envoi du bon de commande.
L'offre de services est réputée acceptée dès la réception par READY FOR TAKEOFF d'un bon de commande signé par tout représentant dûment habilité du Client, dans le délai de deux (2) mois à compter de l'émission dudit bon de commande.
La signature du bon de commande et/ou l'accord sur proposition implique la connaissance et l'acceptation irrévocable et sans réserve des présentes conditions, lesquelles pourront être modifiées par READY FOR TAKEOFF à tout moment, sans préavis, et sans que cette modification ouvre droit à indemnité au profit du Client.

7.2. Facturation – Règlement

7.2.1 Prix

Tous les prix sont exprimés en euros et hors taxes. Ils seront majorés de la TVA au taux en vigueur.

Les frais de déplacement du (ou des) consultant(s) ou du (ou des) formateur(s) ainsi que les frais de location de salle, de documentation et de location de matériel courant (vidéo projecteur, …) sont facturés en sus.

7.2.2 Paiement
Sauf convention contraire, les règlements seront effectués aux conditions suivantes :
- le paiement comptant doit être effectué par le Client, au plus tard dans un délai de 30 (trente) jours à compter de la date de la facture ;
- le règlement est accepté par règlement domicilié automatique (prélèvement), chèque, virement bancaire ou postal ;

Toute somme non payée à échéance entraîne de plein droit et sans mise en demeure préalable, l'application de pénalités d'un montant égal à trois fois le taux d'intérêt légal. READY FOR TAKEOFF aura la faculté de suspendre le service jusqu'à complet paiement et obtenir le règlement par voie contentieuse aux frais du Client sans préjudice des autres dommages et intérêts qui pourraient être dus à READY FOR TAKEOFF.

7.2.3 Révision de prix
Le cas échéant, la proposition financière du PRESTATAIRE acceptée par le Client sera révisée à chaque date anniversaire du contrat par application automatique de la formule de révision de prix suivante :
P1=PO (S1)
SO
Où P1 = prix révisé en EUR HT
P0 = prix initial en EUR HT
S1 = indice Syntec à la date de renouvellement du contrat
SO = indice Syntec à la date de signature du contrat où à la date anniversaire du contrat pour les périodes postérieures.

7.3. Limitations de responsabilité de READY FOR TAKEOFF

La responsabilité de READY FOR TAKEOFF ne peut en aucun cas être engagée pour toute défaillance technique du matériel, tout mauvais usage du ou des module(s) E-learning de formation par les Utilisateurs ou toute cause étrangère à READY FOR TAKEOFF.
Quel que soit le type de prestations, la responsabilité de READY FOR TAKEOFF est expressément limitée à l'indemnisation des dommages directs prouvés par le Client. La responsabilité de READY FOR TAKEOFF est plafonnée au montant du prix payé par le Client au titre de la prestation concernée.
En aucun cas, la responsabilité de READY FOR TAKEOFF ne saurait être engagée au titre des dommages indirects tels que perte de données, de fichier(s), perte d'exploitation, préjudice commercial, manque à gagner, atteinte à l'image et à la réputation.

7.4. Force majeure
READY FOR TAKEOFF ne pourra être tenue responsable à l'égard du Client en cas d'inexécution de ses obligations résultant d'un évènement de force majeure. Sont considérés comme cas de force majeure ou cas fortuit, outre ceux habituellement reconnus par la jurisprudence des Cours et Tribunaux français et sans que cette liste soit restrictive : la maladie ou l'accident d'un consultant ou d'un animateur de formation, les grèves ou conflits sociaux internes ou externes à READY FOR TAKEOFF, les désastres naturels, les incendies, la non obtention de visas, des autorisations de travail ou d'autres permis, les lois ou règlements mis en place ultérieurement, l'interruption des télécommunications, l'interruption de l'approvisionnement en énergie, interruption des communications ou des transports de tout type, ou toute autre circonstance échappant au contrôle raisonnable de READY FOR TAKEOFF.

7.5. Propriété intellectuelle
READY FOR TAKEOFF est seule titulaire des droits de propriété intellectuelle de l'ensemble des formations qu'elle propose à ses Clients. A cet effet, l'ensemble des contenus et supports pédagogiques quelle qu'en soit la forme (papier, électronique, numérique, orale, …) utilisés par READY FOR TAKEOFF pour assurer les formations, demeurent la propriété exclusive de READY FOR TAKEOFF. A ce titre ils ne peuvent faire l'objet d'aucune utilisation, transformation, reproduction, exploitation non expressément autorisée au sein ou à l'extérieur du Client sans accord exprès de READY FOR TAKEOFF. En particulier, le Client s'interdit d'utiliser le contenu des formations pour former d'autres personnes que son propre personnel et engage sa responsabilité sur le fondement des articles L. 122-4 et L. 335-2 et suivants du code de la propriété intellectuelle en cas de cession ou de communication des contenus non autorisée.
Toute reproduction, représentation, modification, publication, transmission, dénaturation, totale ou partielle des contenus de formations en ce compris, les module(s) E-Learning, ainsi que des bases de données figurant le cas échant sur la plateforme LMS de READY FOR TAKEOFF, sont strictement interdites, et ce quels que soient le procédé et le support utilisés. En contrepartie du paiement du prix correspondant, les modules E-Learning font l'objet d'un droit d'utilisation personnel, non cessible et non exclusif pour une durée limitée à une année à compter de l'ouverture des clés d'accès.
En tout état de cause, READY FOR TAKEOFF demeure propriétaire de ses outils, méthodes et savoir-faire développés antérieurement ou à l'occasion de l'exécution des prestations chez le Client.

7.6. Confidentialité
Les parties s'engagent à garder confidentiels les informations et documents concernant l'autre partie de quelle que nature qu'ils soient, économiques, techniques ou commerciaux, auxquels elles pourraient avoir accès au cours de l'exécution du contrat ou à l'occasion des échanges intervenus antérieurement à la conclusion du contrat, notamment l'ensemble des informations figurant dans la proposition commerciale et financière transmise par READY FOR TAKEOFF au Client.
READY FOR TAKEOFF s'engage à ne pas communiquer à des tiers autres que ses sociétés affiliées, partenaires ou fournisseurs, les informations transmises par le Client, y compris les informations concernant les Utilisateurs.

7.7. Communication
Le Client accepte d'être cité par READY FOR TAKEOFF comme client de ses offres de services, aux frais de READY FOR TAKEOFF. Sous réserve du respect des dispositions de l'article 7.5, READY FOR TAKEOFF peut mentionner le nom du Client ainsi qu'une description objective de la nature des prestations, objet du contrat, dans ses listes de références et propositions à l'attention de ses prospects et de sa clientèle, entretiens avec des tiers, communications à son personnel, documents internes de gestion prévisionnelle, rapport annuel aux actionnaires, ainsi qu'en cas de dispositions légales, réglementaires ou comptables l'exigeant.

7.8. Protection des données à caractère personnel
Le Client s'engage à informer chaque Utilisateur que :
- des données à caractère personnel le concernant sont collectées et traitées aux fins d'amélioration de l'offre READY FOR TAKEOFF et du suivi de la validation de la formation opérée conformément à la commande
- la connexion, le parcours de formation et le suivi des acquis des Utilisateurs sont des données accessibles à ses services ;
- conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, l'Utilisateur dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification des données à caractère personnel le concernant et qu'à cette fin, une demande en ligne précisant l'identité et l'adresse électronique du requérant peut être adressée à READY FOR TAKEOFF.
Le Client est responsable de la conservation et de la confidentialité de toutes les données qui concernent l'Utilisateur et auxquelles il aura eu accès.
READY FOR TAKEOFF conservera, pour sa part, les données liées à l'évaluation des acquis par l'Utilisateur, pour une période n'excédant pas la durée nécessaire à l'appréciation de la formation.

7.9. Droit applicable – Attribution de compétence
Les présentes conditions générales sont régies par le droit français. En cas de litige survenant entre le Client et READY FOR TAKEOFF à l'occasion de l'exécution du contrat, il sera recherché une solution à l'amiable et, à défaut, le règlement sera du ressort du Tribunal de Commerce de Nanterre.